

DÉPARTEMENT AISNE
CANTON ESSÔMES-SUR-MARNE
COMMUNE CHARLY-SUR-MARNE

ARRÊTÉ DU MAIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Charly-sur-Marne (Aisne),

Vu les articles L.2213-1 et suivants du Code des Collectivités Territoriales,

Vu la **demande de l'entreprise EIFFAGE**, sise 9 Route de Condé à CIRY-SALSOGNE (02200) afin de réaliser des travaux de voirie, Avenue Fernand Drouet du **15 mai 2017 jusqu'au 31 juillet 2017**.

- A R R E T E -

ARTICLE PREMIER – La route avenue Fernand Drouet sera barrée du **15 mai 2017 jusqu'au 31 juillet 2017** de 8h à 17h30.

La circulation et le stationnement seront totalement interdits avenue Fernand Drouet durant ce créneau horaire sauf pour :

- Les bus scolaire avec autorisation du Chef de chantier.
- Les services de secours.

ARTICLE 2 – La déviation est mise en place et entretenue par l'entreprise **EIFFAGE**

ARTICLE 3 – La Brigade de Gendarmerie et le Garde Champêtre sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Pour Extrait Conforme,
Charly-sur-Marne, le 11 mai 2017.
Le Maire,



Claude LANGRENÉ.